
FEDERATION MUSICALE
DE FRANCE

*Un succès de M. Manière
au concours de composition*

La Fédération Musicale de France, sous l'autorité de laquelle sera placé cette année, le grand Concours International de Musique de Vichy, avait mis en compétition, pour un concours de composition les œuvres destinées à être imposées aux divers groupements musicaux devant participer à cette grande manifestation musicale.

La Commission artistique de la Fédération Musicale de France avait constitué un jury de musiciens de grande valeur, parmi lesquels figurait le commandant Pierre Dupont. La présidence du jury avait été confiée au maître Louis Aubert.

La revue orphéonique « L'Echo des Concours » de janvier, publie la liste des lauréats de ce tournoi, et parmi ceux-ci, nous avons le plaisir de relever le nom de M. Manière, le très distingué chef de la Musique Militaire du Havre.

L'œuvre couronnée (manuscrit n° 43, sous la devise 2.266-Z), classée première, est un Prélude symphonique, dont la musicalité remarquable produisit une très forte impression sur le jury, qui attribua unanimement le maximum de 20 points.

La Musique de la Garde Républicaine se propose d'exécuter cette partition au cours de l'une des deux manifestations musicales qu'elle donnera à Vichy pendant les journées de concours, en septembre prochain ; des œuvres, telles que « Djamilé », de M. Manière, figurent déjà au programme de celle-ci.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Manière, dont le talent vient d'être, une fois de plus, consacré par une élite digne de lui.

**UN SUCCÈS DE M. MANIÈRE
DANS UN CONCOURS
DE COMPOSITION**

Personne à Caen n'a oublié le sympathique et excellent chef de musique du 129^e R. I. que l'on a vu partir avec regret pour le Havre.

On a pu souvent apprécier son talent de compositeur. Il vient encore d'être consacré, pour un succès, que le *Havre-Eclair* nous faisait récemment connaître en ces termes :

La Fédération Musicale de France, sous l'autorité de laquelle sera placé cette année, le grand Concours International de Musique de Vichy, avait mis en compétition, pour un concours de composition les œuvres destinées à être imposées aux divers groupements musicaux devant participer à cette grande manifestation musicale.

La Commission artistique de la Fédération Musicale de France avait constitué un jury de musiciens de grande valeur, parmi lesquels figurent le commandant Pierre Dupont. La présidence du jury avait été confiée au maître Louis Aubert.

La revue orphéonique « l'Echo des Concours » de janvier, publie la liste des lauréats de ce tournoi, et parmi ceux-ci, nous avons le plaisir de relever le nom de M. Manière, le très distingué chef de la Musique Militaire du Havre.

L'œuvre couronnée (manuscrit n^o 43, sous la devise 2.266-Z), classée première, est un Prélude symphonique, dont la musicalité remarquable produisit une très forte impression sur le jury, qui attribua unanimement le maximum de 20 points.

La Musique de la Garde Républicaine se propose d'exécuter cette partition au cours de l'une des deux manifestations musicales qu'elle donnera à Vichy pendant les journées de concours, en septembre prochain; des œuvres, telle que « Djamilé », de M. Manière, figurent déjà au programme de celle-ci.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Manière, dont le talent vient d'être, une fois de plus, consacré par une élite digne de lui.